# Nous nous battons

l'intérêt général

'ACTION syndicale aux
Forges de Basse-Indre,
du fait de la modernisation du laminage et de
l'arrêt total des fabrications sidérurgiques, en particulier celui de l'emploi de la main-d'œu-'ACTION

l'arrêt total des fabrications sidérurgiques, en particulier celui de l'emploi de la main-d'œuvre, place cette action dans un
cadre extérieur à l'entreprise et
fait prendre conscience à l'opinion publique de la gravité de
la situation.

Les Organisations syndicales
ouvrières ont pris position et
la responsabilité d'essayer d'apporter ou d'obtenir une solution
qui serait valable pour tous, de
protéger les droits des membres
du personnel touchés par des mesures de licenciement ou de reclassement.

L'effectif employé dans l'usine a été diminué de 600 sur le
chiffre de 1952, à la date du 31
octobre 1954, cette réduction
avait été obtenue par différents
moyens que nous avons exposés
en temps et lieu, mais à cette
date restaient encore 800 personnes à licencier, les Organisations
syndicales ont donc mené une action pour essayer de limiter les
licenciements prévus.

Certains n'ont vu dans cette
action, qu'une agitation dirigée
en particulier contre les Pouvoirs
publics, et ces derniers temps le
ton prenait celui d'une polémique
entre personnes.

Nous avons dit et répétons que
cela n'amènera rien de concret.

Nous demandons que l'on réponde à nos questions; que l'on
nous fasse la preuve que nos
propositions ne sont pas viables.

Nous avons demandé pour nos
camarades touchés par les mesures de réduction de personnel :
garantie d'emploi; garantie de
ressources. Nous avons demandé
que les resnonsables fassent avec
les intéressés, une fois nour toutes, le point de la situation et
apportent queloue chose de concret à la solution du problème
actuel, mais aussi d'avenir, car
nous ne relâcherons nas notre
effort étant conscients de ne
pas simplement nous hattre pour
le eas narticulier de notr- usine
mais dans le sens de l'intérêt
géméral.

J. C.

Organe de la Fédération Française des Syndicats de la Métallurgie C.F.T.C.

Edition spéciale de Syndicalisme organe de la

Aux promesses et aux "miettes" du patronat et du gouvernement

# C'EST DES USINES QUE NOUS RÉPONDRONS!

« Nous n'avons pas d'illusions à avoir... On ne nous fera pas de cadeau ». C'est en ces termes que s'exprimaient des travailleurs ayant eu connaissance du relèvement du S.M.I.G. décidé par le gouvernement Faure.

OUS jugeons peu sérieuses, sinon ridicules, les décisions gouvernementales du 2 avril 1955. Certes, on a rogné un peu sur les abattements de zone. On insiste sur les possibilités d'accord de salaires par profession ou par entreprise, mais tout cela ne répond pas à une injustice permanente qui existe dans les salaires et les niveaux de vie des travailleurs, ainsi que dans la répartition du revenu de notre pays.

Depuis août 1953, le S.M.I.G. est passé, de 100 à 126 francs. C'est une augmentation de 26 %, mais nous sommes loin des 145 francs réclamés par les Organisations syndicales ouvrières, suite aux travaux de la Commission supérieure des Conventions collectives.

Il faut d'ailleurs considérer

superieure des Conventions col-lectives.

Il faut d'ailleurs considérer que la pression des organisations ouvrières a été faible. Les mani-festations des mouvements Pou-jade et des paysans ont pesé dans la balance plus nettement que celle des travailleurs.

Nous ne sommes pes dipos.

Il se confirme, une fois de plus, que les hommes politiques actuels sont plus censibles à l'intérêt électoral qu'à la réalisation de la justice. Il se confirme aussi plus nettement que jamais que les travailleurs sont victimes dès qu'ils relâchent la pression de l'action syndicale.

N'oublions pas les leçons suivantes;

Solidarité ouvrière

1) Artisans, commerçants, paysans organisés ont fait pression sur le gouvernement ces temps derniers, ceci fut payant particulièrement pour les commerçants et artisans (voir aménagements fiscaux obtenus).

2) Les gouvernements et les hommes politiques sont plus sensibles à la rue, à l'action et aux mouvements, même Poujade, qu'à la stricté justice.

3) Le désintéressement de trop de travailleurs au rendez-vous d'avril n'a pas permis de faire prévaloir des revendications justifiées.

Les démarches nationales ne sont rien si à la base les tra-vailleurs ne bougent pas...

Notre réponse vient des usines ..

Ils ont compris nos camarades de chez Peugeot, à Sochaux, de l'U.C.P.M.I., de Jœuf, Homécourt, de la Cie des Lampes de St-Pierre-Montlimard, de la maison Schmid, à Tours, des hautsfourneaux du Boucau, les métallos de Bourg, les gars de l'aviation, de la navale, tous ceux qui, actuellement, par de multiples actions d'entreprises ou d'industries, agissent dans des conditions de comprises de la configuration de la configuration de configuration de la configuration de configuration dustries, agissent dans des con-ditions particulièrement diffici-les pour obtenir des relèvements de salaires réels. Les camarades de chez Schmid sont à leur troisième semaine de

(Suite page 7.)



# nos

### La lutte magnifique de Tours

Ets Schmid: En greve depuis le 6 mai. La lutte se poursuit

A noter l'attitude de la direction qui, sans contester la fai blesse des salaires pratiqués dans l'établissement (40 à 50 % du personnel touchent de 17 à 20 °00 francs par mois) affirme ne rien pouvoir accorder au personnel alors que les bilans de 1952 et 1953 font apparaître respectivement 246 et 103 millions de bénéfices avoués ?

Cette grève déclenchée dans l'unité C.G.T.-C.F.T.C.-Autono-mes, continue. Une consultation du personnel à bulletins secrets a donné une majorité importan-te pour la continuation de la grève, la Direction ne proposant un protocole d'accord que sur les seuls cinq jours fériés.

Jeudi 26 mai doit se tenir à Angers la Commission régionale de conciliation. Sans préjuger des résultats, nous sommes des à présent décidés à continuer la lutte, ne comptant que sur nous

A noter que l'action prépondé-rante de la C.F.T.C. a été recon-nue par un grand nombre de travailleurs puisque déjà de nom-breux travailleurs rejoignent no-

tre syndicat C.F.T.C. et ont com-pris la nécessité de notre Caisse de résistance qui, malgre qu'elle soit facultative, retient leurs

le 6 mar.

pour :

1. 15 francs d'augmentation des salaires de base;
2. 20 % de boni garanti ;
3. Paiement de cinq jours fériés légaux, comme dans les établissements Schmid de la région narisienne.

La grève tournante déclenchée depuis les premiers jours de mal continue à se dérouler, les Organisations syndicales réclament 12 francs d'augmentation de l'heure.

12 francs d'augmentation de l'heure.

Ets Voyer la Riche: 85 % des 120 salariés se sont mis en grève générale illimitée pour une revalorisation de 15 francs de l'heure et des questions particulières à l'établissement.

Ets Marlin: A Pont-Cher, les 28 salariés de l'établissement ont décidé de passer à l'action pour une revalorisation de leurs salaires. Ils ont décidé comme première forme d'action, de travailler sans rendement, accomplissant seulement les temps imparsant seulement les temps impar-

Commandez tous vos

LIVRES

LA LIBRAIRIE CONFEDERALE

### Le conflit de la Compagnie Industrielle Française de Tubes électroniques à Saint-Pierre-Montlimard

E mercredi 11 mai à 16 heures, une équipe de régleurs déci-dait de débrayer pour protester contre une récente augmenta-tion de salaires qu'ils jugeaient insuffisante, et répartie d'une qui représente pour 40 heures de travail, 21 625 fr. brut par mois. Les salaires pratiqués à l'usifaçon non équitable.

Le mouvement intéressait une vingtaine d'ouvriers. Quelques minutes plus tard, tout le perminute: plus tard, tout le personnel masculin, soit environ 90 ouvriers, se solidarisait avec les revendications et cessait le travail. Le mouvement ne semblait toutefois pas devoir s'étendre au personnel de fabrication compose de près de 400 femmes et jeunes filles.

Le lendemain, le Comité d'établissement était convoqué par la direction locale qui l'informait que si le travail n'était pas repris immédiatement il y aurait fermeture d'usine.

pris immédiatement il y aurait fermeture d'usine.

Après un vote secret, où par 60 voix contre 1, les ouvriers prirent la décision de continuer la grève, la direction décida de licencier l'ensemble du personnel.

Le personnel en grève décida la continuation de la grève pour l'aboutissement des revendications suivantes:

Prix horaire fixé de 10 francs incorporés dans le salaire de

incorporés dans le salaire de base pour l'ensemble du person-

nel. Il faut admettre que compa-

rativement aux autres usines de même nature, et particulièrement des autres filiales de la C. I. F. T.E., les salaires de Saint-Pierre-Montlimard sont très inférieurs. Autrement dit que les abattements de zones ne sont plus seulement ceux du S.M.I.G., soit 12 %, mais en réalité 30 à 40 % sur Paris. sur Paris.

Par exemple, l'ouvrier spécia-lisé gagne, à Saint-Pierre-Mont-limard, 125 francs de l'heure, ce

Les salaires pratiqués à l'usine le Courbevoie représentent effectivement 30 à 40 % de plus.

Le 14 mai, Eugène Descamps, secrétaire général de la métalurgie est intervenu auprès de l'U'I.M.M. pour demander que la direction générale veuille bien recevoir les organisations syndicales afin que le maximum soit fait pour hâter le règlement de cette affaire. De même, une ettre était envoyée à la direction générale. En effet, la direction locale se réfugie derrière sa direclocale se réfugie derrière sa direc-

(Suite page 7.)

### L'Union Régionale Parisienne au Ministère du Travail

E bureau exécutif de 1 Union parisienne des Syndicats de la métallurgie C.F.T.C., a été reçu en audience par M. Bacon, ministre du Travail, le 25 mai, à 17 heures.

Il a procédé, avec le ministre, à un tour d'horizon sur l'état des discussions des salaires dans la métallurgie parisienne.

Il a vivement insisté pour que le ministre du Travail convoque, à bref délai, la Commission mixte des salaires dans le cadre de la Convention collective, les négociations ayant été interrompues unitaréalement par les employeurs, depuis le 26 novembre 1954.

Le ministre a promis d'examiner sérieusement la demande de la délégation C.F.T.C., des que les textes d'application de la procédure de médiation seront publiés, c'est-à-dire vraisemblablement à la fin de ce mois.

### - CLIMAT IDÉAL -

Orangers, confort, pension inter-saison 950 net. HOTEL DE PARIS, Amélie-les-Bains (P. O.1 et 1100 aux MOUETTES



### DERNIERS TITRES PARUS

JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE par Georges BERNANOS

LA PUISSANCE ET LA GLOIRE par Graham GREENE

LES HAUTS DE HURLE-VENT (\*) par E. BRONTE

L'IDIOT DE LA FAMILLE (\*) par M. KENNEDY

Les volumes simples font de 200 a 290 pages Les doubles signalés par (\*), font 480 à 580 pages

HEZ TOUS LES BONS LIBRAIRES



UN ROMAN BOULEVERSANT UN SUJET ACTUEL :

BELA JUST

### LE PORTEFAIX DE DIEU

Roman de l'apostolat ouvrier Texte français de Louis GABRIEL

590 fr.

Ce roman, construit avec maitrise, constitue un docu-ment plein d'intérêt et pose, en la renouvelant, la question du sacerdoce dans l'Apostolat social. En vente chez tous les libraires

MAME TOURS PARIS

Le directeur : Maurice BOULADOUX

IMPRIMERIE SPECIALE

DE a SYNDICALISME .

5. rue du Corne: Le Mans

Travail exécuté par des Syndiqués



# A la suite de son concours du «Bureau Insalubre», la Fédération des P. T. T.

EPUIS deux mois, le «Lien Professionnel » a com-mencé son concours cu bureau « insalubre ». Ce concours a pour but de dénoncer les conditions inadmissibles dans lesquelles travaillent certains de

Des reportages ont été effectués dans les bureaux suivants: Aubusson (Creuse), Strasbourg-Cathédrale (Bas-Rhin), Marseille-Capucines (Bouches - du - Rhône), Bourges R. P. (Cher), Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime), Fa-ris 32, Angoulême-Gare (Charen-te)

Des résultats ont déjà été ob-

L'administration des P. T. T. vient de publier dans la presse un appel pour rechercher des entrepreneurs à l'effet de construire un nouveau bureau.

A Bourges R.P., des travaux de désinfection, réclamés depuis plu-sieurs années, ont été faits.

Le Ministre des P.T.T. a été obligé de visiter Marseille-Capu-

Le Président de la République (à qui nous avions adressé le portage sur Caudebec-en-Caux, calité de son département d'ori-gine), a demandé à M. Bonne-fous, Ministre des P. T. T., de

## PREPAREZ

VOS

Demandez dès maintenant tous renseignements au

**Centre familial** de Vacances de la C.F.T.C.

Pour tous renseignements, s'a dresser sans tarder à Maurice FEUILLET. Directeur du château de Bierville à Boissy-la-Ri-

CLUB SERVICE 103, boul. Haussmann, PARIS (8°)
Anjou 84-20 - 8 lignes groupées

TARIF ASSURANCES

**AUTOMOBILES** 

# obtient ses premiers résultats

prendre toutes les mesures né-cessaires pour reconstruire ce bu-reau qui, depuis 15 ans, se trouve dans un baraquement. La position prise par la Fédération C.F.T.C. des P.T.T. pour améliorer les conditions de travail des postiers, rencontre l'appui de la très grosse majorité des agents des P.T.T.

Tous nos camarades qui trarous nos camarades qui tra-vaillent dans des bureaux insalu-bres que l'Etat ne tolérerait pas de la part des patrons du sec-teur privé, nous les signalent et espèrent que notre action éner-gique leur apportera une amélio-ration de leur sort.

H. FERANT.

### Le B.I.T. au Congrès

U cours du Congrès, notre camarade Théo GRINEWALD a pris la parole au nom du Directeur du B.I.T. pour féliciter la C.F.T.C. du travail qu'elle réalise.

L'Organisation Internationale du Travail, dit le délégué du B.I.T., cherche à réaliser une organisation à l'image même du travail. L'O.I.T. a à faire face à des problèmes difficiles. Le véritable problème est celui de savoir si avec le mécanisme que nous avons, nous arriverons à couvrir les véritables besoins auxquels il faudrait faire face.

Théo GRINEWALD nous entretient d'un problème qui sera abordé à la prochaine session de l'O.I.T. : le problème des relations entre employeurs et travailleurs. Il termine en affir-

de 121 voix. Cela veut dire qu'un nombre plus élevé de mi-neurs était aux urnes, mais que nous avons moins bénéficié que la C.F.T.C. de l'apport de ces voix nouvelles. Nous devons sérieusement re-chercher les raisons d'une telle

chercher les raisons d'une telle

En outre, A. écrit:

« ...Nous devons en premier
lieu examiner nos méthodes de
travail et notre contact avec
les mineurs et vouer à la dé-

fense des revendications plus d'intérêt que par le passé. »

" ...Dans certains cas nous régressons et la C.F.T.C. ga-

Les aveux de la bouche même de l'éminence grise de la C.G.T. dans le bassin de Lorraine constituent de sérleuses appréciations pour le travail réalisé par les militants C.F. T.C. de Lorraine!

(1) Les comparaisons et calcul de pourcentage par rapport aux résultats de 1952 ont été strictement établis pour les seules circonscriptions ayant eu des élections jusqu'à présent et cela après le tour de ballottage aux I.H. Les résultats définitifs pour le bassin ne pourront avoir lieu qu'après les élections aux circonscriptions de Faulquemont-Folschviller.

situation... »

mant que dans le monde du travail il n'y a qu'un seul moyen valable pour obtenir des résultats, c'est un mouvement syndical fort et puissant. Il faut donc renforcer le mouvement syndical en faisant prendre conscience aux travailleurs de la nécessité de s'organiser.



#### SERVICES PUBLICS

#### Tramways

C.A.M.R. C.A.M.R.:

Une délégation de la Fédération a été reçue par le ministre
des Finances; nous lui avons
manifesté à nouveau notre opposition au décret-loi du 14 septembre 1955

#### CAEN:

Depuis janvier, des pourparlers ont lieu en vue d'une augmenta tion de salaires.

tion de salaires.

Une prime sur recettes fut d'abord accordée, puls, à la suite de la réunion de la Commission départementale de conciliation, un léger aménagement des barèmes y fut ajouté. Les délégués demandaient l'inclusion des primes dans le salaire. N'ayant pas obtenu satisfaction, quelques arrêts-surprises viennent d'avoir lieu.

#### Distribution des eaux

Elections commission des re-traites. — Ne manquez pas de faire autour de vous la propagande nécessaire pour la liste C.F.T.C.-F.O.

Si tous s'y mettent nous pour-rons avoir deux élus. S.F.D.E. :

A la dernière audience de la Direction nous avons obtenu la revalorisation de quelques 'ndem-

#### Chambres de Métiers

Lors de la réunion de la Com mission Nationale paritaire, le régime de retraite a été choisi.

L'organisme que nous avions préconisé a été agréé, grâce à l'excellent travail fait par notre camarade DUVAL, de Blois.

Les sections de Lyon et Marseille ont reçu la visite du secré-taire de la Fédération.

#### Chambres de Commerce

A Paris, Ecole des Hautes-Etudes, nous sommes intervenus au sujet de :
— la durée du congé annuel ;
— l'attribution d'une prime de

vacances.

Les sections de Lyon et Avi-gnon ont reçu la visite du secré-taire de la Fédération.

#### Pompes funèbres

Une réunion paritaire a eu lieu où fut demandée à la Délé-gation patronale l'application du salaire des Communaux.

Sur refus de la délégation pa-tronale, une nouvelle réunion est prévue avec cette dernière qui nous fera des contre-propositions.

## **MINEURS** Dans le bassin de Lorraine

# La C. F. T. C. est la seule organisation

# en progression

La C.F.T.C. gagne 514 voix et le siège

d'une nouvelle circonscription!

Par rapport aux élections de la C.F.T.C. GAGNE 0.76 % des - la C.G.T. PERD 0.40 % des voix;
- F. O. PERD 0,36 % des voix.

#### OU RESTE DONC LA GRANDE VICTOIRE CEGETISTE?

lendemain des élections de délégués mineurs, la C.G.T. chanta victoire dans « L'Huma-nité » et les journaux corpora-tifs, avec évidemment des chiftirs, avec évidemment des chif-fres « interprétés ». Il n'échap-pera pas à l'examen objectif que seule la C.F.T.C. est en marche ascendante dans le bas-sin de Lorraine. Le gain des 514 voix, celui d'un siège nou-veau, la progression en voix de 0.76 % sont des faits assez élo-quents pour le démontrer.

Lorsqu'on pense que la C.F. T.C. est nettement dans l'avan-tage au départ pour avoir des délégués en place dans les deux tiers des circonscriptions, la progression de la C.F.T.C. est encore plus remarquable.

### LA RECONNAISSANCE DE CETTE PROGRESSION PAR LA C.G.T.

C'est d'ailleurs ce fait que semble difficilement digérer le sieur Achille Blongeau, qui écrit entre autres en commentant les résultats dans le bas-sin de Lorraine :

« Par contre, à Sarre-et-Mo-selle, nous perdons 2 % des voix au fond malgré un gain

### **REDACTION - ADMINISTRATION**

26, rue de Montholon PARIS (9.). - Tél Tru. 91-03 C.C.P. Paris, 283-24

Abonn<sup>1</sup> ordin. six mois.... 850 fr. — d'un an ...... 600 fr. d'un an ...... 600 fr. de propagande .... 1.000 fr. Pour tous changements d'adresse joindre 25 francs en timbre-poste

Promenade et chemin Promenade et affaires du travail Promenade Paris | Province | Province Paris | Province alblalb a | b | a | b alblalb 30 100|15 600|12 300|10 400 8- 4|15 500|13 200| 7 800| 6 600 18 200 | 15 500 | 9 100 | 7 800 7-10|23 200|19 700|12 200|10 400 27 300|23 200|14 400|12 200 34 600|29 400|17 200|14 600 11-14|30 900|26 300|25 500|13 200 | 36 400|30 900|18 200|15 500 | 39 200|33 300|21 000|17 900 Pour tous autres cas et renseignements complémentaires, nous consulte

PRIMES ANNUELLES (garantie illimitée aux tiers) :

a) voitures postérieures à 1945 b) voitures antérieures à 1945

Depuis le 1er juin 1955, majoration de 10 %

#### TARIF MOTOS ET VÉLOMOTEURS

1	Promenade		Promenade et travail		Promenade et affaires	
	Paris	Province	Paris	Province	Paris	Province
50 cm3	8 550	2 100	3 550	2 100	3 550	2 100
, CV	6 400	8 450	7 650	4 150	8 500	4 600

Accidents causés aux tiers, y compris tiers transportés gratuitement Motos avec tan-sad

ASSURANCE HOME TOUS RISQUES pour locataires ou propriétaires couvrant sans application de la règle proportionnelle : l'incendie, la responsabilité du chef de famille, explosions, vol, dégât des eaux.

A fitre d'exemple et pour une couverture de un million. incendie explosions : prime annuelle totale : 1 600 francs R.C. vol. dégâts des eaux : 1 400 francs Demandez nos notices spéciales adressées gracieusement

# JACQUES SOUSTELLE LA VIE QUOTIDIENNE

AZTEQUES

A LA VEILLE DE LA CONQUÊTE ESPAGNOLE

Des mœurs surprenantes, des hommes semblables à nous'

♦♦♦♦ HACHETTE ♦♦♦

# La travers notre federation

# Dans la Bijouterie-Joaillerie C'EST Orfèvrerie

EPUIS plusieurs années, notre Union parisienne avait établi des relations avec la Chambre Patronale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie, à l'occasion de discussions d'accords de salaires et par deux fois, en 1950 et en avril 1951, nous avions apposé notre signature sur des documents équivalents à ceux de la Métallurgie parisienne.

Pourtant, en octobre 1951, nous devions refuser notre signa-ture alors que la C.G.T. appo-sait la sienne.

Mais les accords successifs de

mais les accords successifs de salaires, encore que comportant des additifs d'ordre général ou particulier à la Convention de 1937, ne représentaient pas encore pour nous le but à atteindre : l'obtention d'une nouvelle convention reprenant les clauses

convention reprenant les clauses de la métallurgie.

La signature du 16 juillet 1954 pour la Métallurgie parisienne, devait entraîner de notre part, ainsi que de celle de la C.G.T.,

**AUX TRAVAILLEURS** 

de la MÉTALLURGIE

**ARDENNAISE** 

CAMARADES OUVRIERS ET EMPLOYES

lls veulent nier la misère.

Ils veulent rester les maitres. Résultat : plus que jamais, c'est la pagaye, c'est l'injustice.

En septembre 1951 : Le salaire horaire garanti au manœuvre était de 94 fr. 50, celui du P. 3 de 143 fr.

En mai 1955 : Le salaire horaire

garanti au manœuvre 0, au M.F., à l'O.S. 1, à l'O.S. 2 est de 117 fr. 60 et celui du P. 3 reste à 143 fr.

En septembre 1951: L'employé au coefficient 100 avait 16 033 fr de Baranti par mois pour 173 heures, et 20 100 fr. au coefficient 138,

et 20 100 fr. au coefficient 138.

En mai 1955: L'employé au coefficient 100, a 20 384 fr. de garanti par mois pour 173 heures et l'employé au coefficient 138, ...20 384 fr.

La question des salaires vous intéresse. C'est vous qui les gagnez en travaillant et vous avez voire mot à dire.

Ce qui se fait sans vous se fait contre vous.

La position patronale est actuellement inadmissible et intolérable.

Camarades, Les syndicats CFTC, FO et CGT de la Métallurgie ont décidé d'appeler les travailleurs à réagir énerglquement devant le refus patronal de discuter des salaires et de réviser les minima garantis.

EPUIS plus de 3 ans vos patrons refusent de discu-ter et surtout de conclure des accords paritaires de

une demande officielle de discussion auprès de la Chambre pa-tronale, d'une Convention complète pour cette branche.

Des premiers contacts pris en février 1955, contacts se pour-suivant en mars devaient aboutir à fin avril à un texte propo-sé par la Chambre patronale, texte ne reprenant que très par-tiellement celui de la métallur-gie parisienne, aussi bien dans la forme que dans l'esprit.

Une assemblée générale de no-tre syndicat B.J.O. avait donne mandat à son Conseil pour adres-ser à la Chambre patronale, une note précisant les points que nous souhaitions voir figurer dans le texte, en outre l'indem-nité de congédiement pour les mensuels.

nité de congédiement pour les mensuels.

L'étude du document ultime proposé par la Chambre patronale, sa position rigide au cours de la séance précédente, ainsi que la note adressée par le syndicats C.G.T. à la Chambre patronale, laissaient présager qu'il ne fallait pas songer à de grandes améliorations, la C.G.T. ayant déjà donné un accord de principe aux textes tels quels.

Néanmoins, si ces derniers

cipe aux textes tels quels.

Néanmoins, si ces derniers n'offrent pas le même intérêt que la métallurgie, ils apportent certaines améliorations aux textes de 1936, tels: l'embauchage, service militaire, indemnités d'incommodité, délai-congé, jours fériés, congés exceptionnels, allocation de départ à 65 ans et enfin, pour les mensuels: application de la prime d'ancienneté comme dans la métallurgie.

Il est à noter qu'en ce qui con-

Il est à noter qu'en ce qui con-cerne les jours fériés, ceux-ci sont nominatifs : 1<sup>th</sup> janvier, lundi de Pâques, 14 juillet, 11 novem-bre, Noël — et indemnisés sur la base de 8 heures.

la base de 8 heures.

Le jour de l'an pourra être, dans certaines conditions, remplacé par le lundi de Pentecôte.

Par application de la Convention, le lundi de Pentecôte 30 mai sera chômé et indemnisé sur 8 heures, il pourra être récupéré.

La question des classifications et salaires n'étant pas réglée dans les annexes, de nouveaux pourparlers seront engagés à partir du 15 juin dans le but de compléter la Convention.

compléter la Convention.

Par contre, la Chambre patro-

nale s'est catégoriquement refusée à accorder, ainsi que dans la métallurgie, les congés d'an-cienneté aux mensuels ainsi que l'indemnité de congédiement, ce qui perpétue une injustice la-grante.

Notre organisation, tout en n'ignorant pas les lacunes de cet-te nouvelle Convention, n'a pas reculé devant une signature qui recule devant une signature qui sera, si tous nos camarades prennent enfin conscience de la nécessité d'être organisés, un nouveau pas en avant pour permetţre, dans un temps rapproché,
une nouvelle discussion avec un
rapport de forces bien différent
de celui que nous connaissons
actuellement.

Notre Syndicat se tient à la disposition de ses adhérents et futurs adhérents pour leur fournir toutes précisions utiles sur le texte définitif qui sera en sa possession à la fin de ce mois la date d'application étant le 13 mai 1955.

H. MICHELET.

# que nous répondrons!

(Suite de la première page.)

grève, à l'heure où nous écri-vons ces lignes. Ceux de St-Pier-re-Montlimard se sont battus presque deux semaines.

Certes, la résistance patronale est dure. Celle-ci cède difficilement à nos revendications légitimes. Quoi qu'il en soit, que l'on décroche 5 ou 7 % sur les salaires réels, 10 ou 12 fr. sur les taux des primes, ou moins encore, en certains cas, nous n'avons pas le droit de nous décourager.

courager.

Le mécontentement qui grandit tous les jours constituera pour le patronat et le gouvernement une gêne considérable.

Développons au maximum no-tre action d'entreprise tout en poursuivant nos efforts pour de nouveaux barêmes de salaires contractuels avec les chambres syndicales. Quelle que soit la dimension de l'entreprise, il y a la possibilité de faire quelque chose,

A vous d'agir, de réunir vos adhérents, de déterminer vos cahiers de revendications, de constituer des délégations et d'informer les travailleurs de vos démarches, de vos résultats, des refus patronaux, pour maintenir pendant ces mois qui précèdent les congés payés une pression syndicale suffisante pour obtenir des aménagements de vos salaires.

Nous avons dit que dans ces mois qui précèdent les vacances, il fallait développer l'action soit pour l'augmentation des congés payés, soit pour des primes de vacances. Ces cahiers de revendications peuvent être popularisés, si un travail d'explications est fait auprès de nos camarades; quoi qu'il en coûte, si ceux-ci ne réagissent pas comme nous le souhaiterions, c'est de nous, de notre présence agissante, que dépend une action qui se transformera en résultats.

Eugène DESCAMPS.

Eugène DESCAMPS.

## CHEZ LES MENSUELS

# Promotion chez Kenault

Près de 4 000 femmes chez Renault... La femme est l'égale de l'homme dit-on et pourtant cette réalité n'est souvent qu'apparente. Laissons par-ler les faits :

ler les faits :

Sur ces 4 000 femmes, une quarantaine seulemnet ont accédé à des posses ayant des coefficients supérieurs à 265, soit 1 pour 100, alors que le pourcentage pœur les hommes est de 8 %. La majorité des femmes ont des coefficients inférieurs à 170.

#### Telle est la situation de la promotion de la femme

de la promotion de la femme

Sur ces 4 000 femmes, 1 500 au
moins doivent subvenir seules à
leurs besoins ou aux besoins d'une
ou plusieurs personnes à charge
Nombreuses également sont celles
qui, dans les conditions sociales ac
tuelles, sont dans l'absolue nécessité
de travailler, jeunes ménages, logement à trouver, salaire du mari dérisoirement bas etc.

Il ne faut pas oublier non plus
que la femme doit avoir la possibiité de choisir entre sa présence au
foyer et l'exercice d'une activité salariée. Il y a d'ailleurs les professions spécifiquement féminines : infirmières, dactylos, secrétaires, aides
familiales, etc...

En plus des difficultés qu'elles rencontrent du fait de leur travail

A la maison :

— double journée de travail. 70 heures de travail par semaine :

— logement trop étroit et sans con-

logement trop étroit et sans confort.
 dans la famille, personnes malades qu'il faut soigner.
 les femmes rencontrent sur le plan professionnel de grosses difficultés pour acceder à une promotion normale :

#### Des exemples parmi tant d'autres :

Dactylos, sténodactylos, secrétaires:
A la dernière réception de la direction, voici comment nous avons abordé le problème:
— Cette profession est une de celles où la promotion n'existe pas parce que les postes de secrétaires devienment, pour celles de l'intérieur, de plus en plus inaccessibles, on fait appel à l'embauche extérieure quand on a besoin d'une « bonne secrétaire », C'est le parti de la facilité, où l'entrée dans l'usine de secrétaires recommandées.
— Quant aux postes de « sténo dactylos correspondancières », l'anodactylos correspondancières », l'ano-

malie est encore plus frappante. En effet, à la Régie, les sténo 2º, de par leur travail et de par la défini-tion de la convention collective, sont toutes des correspondancières. Pour-quot, ne permet-on pas à ces profes-sionnelles d'accèder à leur promo-tion?

Les candidates sont de plus en plus nombreuses, donc en pareil cas, l'inévitable sélection se produit, La valeur exigée à l'embauche n'est plus compatible avec le peu de pro-motion que la Direction nous permet d'assofrer

motion que la Direction nous permet d'ospérer.

La Direction nous a répondu qu'elle était convaincue de la nécessité d'une promotion pour notre profession et nous a promis de revoir la quest'on tres sérieusement. Nous attendons quelque chose de concret de sa part, car nous sommes surs de ne pas faire de polémique, mais de poser un problème qui doit être solutionné. De la dactylo à la secrétaire, une promotion doit exister.

Comptabilité: Là encore les femmes ont du mal à se faire accepter parce que ces postes peuvent être tenus par des hommes : on brandit l'absentéisme fémínin mais quand par hasard une femme pose sa candidature pour un poste de comptable et que dans ses références professionnelles, aucune absence n'est notée, on cherche d'autres excuses pour la refuser.

Un fait important acquis par la nouvelle convention collective, peut nous servir, à condition de s'en servir:

"L'Affichage des postes à pourvoir une la serait, bon de les lire attentivement et de poser votre candidature si vous vous croyez capable de tenir le poste.

De plus, si dans votre service, un poste disponible semble vous convenir, et que vous ayez les aptitudes pour tenir, n'hésitez pas, posez votre candidature et accrochez-vous. La ténacité finit toujours par payer.

Ex.: 11 y a des postes administratifs, ou en plus d'une bonne instruction générale de base, les qualités personnelles entrent surtout en ieu: esprit d'initiative, méthode, etc...

etc...
De plus, il faut veiller à ce que
l'appel de Tembauche extérieure ne
soit pas fait avant d'avoir fait appel à l'intérieur par voie d'affichage.

#### La promotion c'est surtout votre affaire

Attention: Si vous accédez à un poste supérieur à celui que vous occupiez auparavant, et si vous arrivez à ce poste avec les connaissances voulues ne permettezpas que l'on vous fasse trainer des mois et des mois avec votre ancien coefficient. Selon l'esprit de la convention collectives deux mois seraient un grand maximum, pas plus, Défendez-vous,

Le gérant : Jean LANNES

IMPRIMERIE SPECIALE DE « SYNDICALISME » Travail exécuté par des syndiquês 5, rue du Cornet · Le Mans

# Saint-Pierre-Montlimard

(Suite de la première page.) tion générale et déclare ne

Une commission de concilia-tion se tenait le 17 mai 1955, sans résultats d'ailleurs.

garantis.

Pour celà ils vous appellent à signer en masse une pétition que vous porterez en délégation à la connaissance de chaque patron en demandant l'augmentation de vos salaires, et que vous enverrez ensuite au Syndicat patronal, 101, cours Briand, à Charleville, ann d'exiger la réunion de la Commission paritaire.

Camarades, Répondez à notre ap. pel et tous ensemble passons à l'action.

être à même de prendre des déci-

La Caisse de Résistance parle... ...et paie en cas de grève ou de chômage

La C.F.T.C. est la seule organisation syndicale qui offre à ses adhérents une Caisse de résistance et de chômage.

Pour ceux qui doutent, voici quelques exemples où les Caisses de résistance ont fonctionaire remment. né récemment :

CAISSE REGIONALE DU NORD

Usinor à Denain. Massey-Harris à Lille. Acièries Baume et Marpent à

CAISSE FEDERALE

Compagnie des compteurs à Montrouge. Forges d'Alès à Tamaris. Chantiers de la Gironde à

Bordeaux.

Merlin et Gérin à Grenoble.

Peugeot-Cycles à Beaulieu-

Mandeure.
S.A.T.M., Bordeaux.
U.C.P.M.I., Hagondange.
C.I.F.T.E., St-Pierre-Montli-

Acièries Baume et Marpent à Avec le Fonds de solidarité, laubeuge. Ateliers et Chantier de Fran- d'être versés.

ce à Dunkerque. Sans attendre, camarades, Tréfileries et Laminoirs à adhérez à la C.F.T.C. et à sa Caisse de résistance.

Il fut demandé, à plusieurs reprises, au plan national, une entrevue à la direction. Toutes les excuses furent bonnes pour nous refuser les entretiens.

Nous sommes ainsi fixés sur l'état d'esprit de la direction gé-nérale de cette société.

A signaler, d'ailleurs, que Broutin, chef du personnel, a déclaré au Comité d'entreprise : « Nous préférons vendre l'usine de St-Pierre-Montlimard, mais nous ne cèderons pas à votre demande de relèvement général des salaires. »

Nous nous trouvons devant une Nous nous trouvons devant une attitude intransigeante de la cirection qui, aux interventions faites localement et départementalement, répond que le problème peut être réglé par la direction genérale, alors que par contre, cette direction générale se refuse à recevoir les organisations syndicales et les représentants des fédérations intéressées.

Cette grève fut suivie unant-mement.

Dans cette entreprise les tra-vailleure sont organisés à la C.F. T.C. et à Force Ouvrière, la C.G. T. n'existant pas.

Les deux organisations C.F. T.C. et F.O. travaillèrent en liaison étroite au plan local et national. Il est certain que sur le plan local, les militants de la C.F.T.C. furent parmi les plus actifs, durant cette grève.

Le 24 mai eut lieu la reprise du travail sans résultats, la di-rection refusant même les 6 % proposés par la commission de conciliation. Ceci confirme l'at-titude intransigeante que nous avons trouvée durant tout le conflit, tant à St-Pierre qu'au-près du sière social près du siège social.

Cette grève, même si elle n'a pas donné de résultats immé-diats, restera marquante dans cette région où les travailleurs ont su prouyer leur combativité et leur solidarité.

Le scandale des salaires anor-malement bas en province doit

La victoire n'est pas à celui qui croit avoir gagné, à savoir le patronat, mais à ceux qui ont été capables de s'unir et qui preparent pour demain les trans-formations indispensables et les conditions de vie meilleures.

Il nous appartient de faire des options qui nous fassent progresser vers la victoire. Ce que nous voulons, c'est abréger les souffrances de la classe ouvrière et améliorer ses conditions de vie.

(Maurice BOULADOUX)

Édition spéciale de

SYNDICALISME

Organe de la C.F.T.C.

28<sup>ème</sup> CONGRÈS CONFÉDÉRAL

# Au SERVICE de tous les TRAVAILLEU



ES 1200 délégués des organisations syndicales C.F.T.C., conscients par leurs interventions et leurs votes d'avoir sans cesse cherché à servir les intérêts de la classe ouvrière, se félicitant de la confiance des travailleurs dans notre organisation

et réaffirment leur attachement sans réserve à ia C.F.T.C.

(Déclaration approuvée à l'unanimité par le Congrès et présentée par les syndicats d'ouvriers et de mensuels de la Métallurgie de Nantes et de Saint-Nazaire.)



L n'est pas d'usage de commencer un compte rendu de congrès par... le discours de clôture. Mais, certains journaux parisiens ont donné une tonalité si « dramatique » aux articles qu'ils nous consacrèrent qu'il est bon de dire tout de suite dans quelle atmosphère le congrès se termina. Et c'est JEANSON qui sût, avec quel brio, interpréter les sentiments de chacun et de tous.

que nous venons de vivre une manifestation éclatante de la vitalité de la C.F.T.C. Manifestation

La caractéristique essentielle de d'une vie tumultueuse peut-être, ce congrès, a déclaré Jeanson, c'est mais riche dans sa diversité et d'une vie tumultueuse peut-être, son dynamisme, non seulement d'avenir, mais encore d'unité. Paradoxe? Laissons s'apaiser au-

tour de nous, a encore dit l'orateur, la chaleur de cette passion et nous découvrirons sous les oripeaux de nos interventions, de nos motions, de nos oppositions, l'unité fondamentale de la C.F. T.C. Et si nous ne l'aimions pas tant, notre C.F.T.C., nous ne met-trions pas tant d'ardeur à vouloir lui faire épouser nos sentiments, nos idées, notre volonté !...

Et l'âme commune de la C.F. T.C. s'est finalement manifestée dans une ovation formidable et unanime approuvant ce discours

C'est devant un auditoire de près de 1 200 militants et militantes que le président confédéral déclare ouvert le congrès.

Après avoir salué les militants présents de toutes les régions, de toutes les professions, tout parti-culièrement nos camarades délégués de tous les territoires de l'Union Française, ainsi que les personnalités présentes, Maurice Boula-doux souligne l'importance des Maurice Boulaquestions qui doivent permettre de déterminer d'une façon précise

l'orientation du monvement dans un moment où chacun se pose un nombre de problèmes. Il appelle l'attention sur l'esprit qui doit régner tout au long de ces débats qui, comme dans toute or-

doit régner surtout un esprit fra-ternel et la volonté de comprendre les raisons et les motifs qui inspirent ceux qui exposent des

Que le 28° congrès de la C.F. T.C. soit à l'honneur du Mouvement et montre à la classe ouvrière qu'elle peut compter sur notre organisation.

Après les souhaits de bienvenue du président de la section locale d'Asnières, la parole est donnée à Georges Levard, secrétaire général, pour la présentation du rapport moral.



Maurice Bouladoux a la parole.

idées contraires. ganisation démocratique, appelle des discussions dans lesquelles



### Le nouveau Bureau confédéral de la C.F.T.C.

Président : M. BOULADOUX. technicien produits chimiques.

Secrétaire général : G. LE-VARD, dessingteur métallurgie.

Vice-présidents : Mlle TRIBOemployée commerce: A. PAILLIEUX inspect. divis. S.N. C.F.: T. BRAUN technicien bâtiment.

Trésorier : A. GLORIEUX. ouvrier menuisier bâtiment.

Membres : A. BAPAUME ingénieur électro-méc.; P. COLIN. ouvrier typographe; J. HANI-QUAUT, ouvrier agricole; A. JEANSON, administrateur civil: A. QUIRIN, ouvrier métallurgie; R. REYNAUD. administrateur ci-

Par rapport au Bureau confédéral ancien n'ont pas été : un ouvrier MAYOUD, qui ne s'est pas représenté, et deux employé ou technicien : DECLERCQ et MA-THEVET. Ce sont trois ouvriers qui les remplacent.